



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 31 mai 2010

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 01/06/2010

D - 20100278

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 31 mai Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Suspension de séance de 17h43 et reprise à 17h53

Etaient Présents :

Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE (*présent jusqu'à 17h*), M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Michel GAUTE, M. Nicolas BRUGERE, M. Jean-Charles PALAU,

Projet de réalisation d'un nouveau stade à Bordeaux. Contrat de partenariat public/privé. Désignation de la commission prévue à l'article L1414-6 du Code Général des Collectivités Territoriales. Autorisation.

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Vous avez bien voulu approuver le principe d'un contrat de partenariat public privé pour réaliser le projet d'un nouveau stade à Bordeaux Lac.

Dans le cadre de cette procédure, l'article L.1414-6 du code général des collectivités territoriales impose qu'une commission soit instituée afin de dresser la liste des entreprises et des groupements d'entreprises ayant soumissionné et qui sont admis à participer au dialogue compétitif. La composition de cette commission est déterminée à l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales.

Elle est présidée par l'autorité habilitée à signer le contrat ou son représentant.

Elle est constituée de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants, ceux-ci sont issus du conseil municipal, élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le receveur financier municipal de Bordeaux ou son représentant et un représentant de la Direction départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes siègent également à cette commission avec voix consultative.

Peuvent y participer également, avec voix consultative, un ou plusieurs agents de la collectivité, désignés par le président de la commission, en raison de la matière qui fait l'objet du contrat.

En conséquence, nous vous proposons, Mesdames, Messieurs, de procéder à la désignation des membres titulaires et des membres suppléants.

Liste proposée au vote à bulletin secret :

TITULAIRES

A.PIAZZA
N.DELATTRE
H.MARTIN
M.DUCHENE
M.ROUYEYRE

SUPPLEANTS

JM.GAUTE
E.TOUTON
L.BOUSQUET
G.ACCOCEBERRY
V.MAURIN

**LISTE DE 5 TITULAIRES ET DE 5 SUPPLEANTS
ADOPTÉE A LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES PAR 58
VOIX SUR 61 AU SCRUTIN SECRET**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 31 mai 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Alain JUPPE

